



Nous vous remercions de respecter les recommandations suivantes :

- Le prélèvement sera réalisé, si possible, avant de débuter un traitement antibiotique.
- Le prélèvement de pus dit « profond » est réalisé à la suite d'un acte chirurgical ou « d'ouverture » selon les recommandations définies au sein de l'établissement de soins.
- Les ponctions à la seringue doivent être pratiquées avec le maximum d'asepsie afin d'éviter la contamination par la flore commensale cutanée.

Echantillon à transmettre au laboratoire :

Flacon spécifique

L'écouvillonnage est proscrit.

Identifier le flacon avec Nom, Prénom, Date De Naissance.

Noter la date, l'heure du prélèvement, l'origine précise et les renseignements cliniques et thérapeutiques.

- Fièvre ?
- Abcès ?
- Kyste ?
- Hématome ?
- S'agit-il d'un examen prescrit après un traitement antibiotique ? Si Oui, Lequel ? Débuté le ? Arrêté le ?
- S'agit-il d'un examen prescrit en cours de traitement antibiotique ? Si Oui, Lequel ? Depuis le ? • Le médecin a-t' il prescrit un traitement antibiotique à commencer après le prélèvement ? Si Oui, lequel ? Pendant combien de jours ?

Conservation pré-analytique :

Entre 2-8°C, < 24h